



LA COLLECTE DES SAPINS APRÈS LES FÊTES

Du lundi 6 au mercredi 15 janvier 2025, la Communauté de communes Millau Grands Causses et la Ville de Millau mettent à disposition 6 points de dépôt pour les sapins de Noël naturels à Millau.

Published on 02 January 2025

Du lundi 06 au mercredi 15 janvier 2025, la Communauté de communes Millau Grands Causses et la Ville de Millau mettent à disposition 6 points de dépôt pour les sapins de Noël :

- > Place Bion Marlavagne (à proximité du canisite)
- > Boulevard de Bonald (face à la boucherie)
- > Place Emma Calvé (près des conteneurs enterrés)
- > Boulevard de la Capelle (face à la maroquinerie)
- > Boulevard Gambetta (face au Foyer Capelle)
- > Boulevard de l'Ayrolle (près des conteneurs Bd de l'Ayrolle / rue Droite)

La collecte se fera deux fois par jour par les agents de la Com'com.

Les décorations de Noël et les sapins synthétiques sont interdits.

Les habitants résidant à l'extérieur devront déposer leurs sapins en déchetterie.

Retrouvez la liste et horaires des déchetteries intercommunales sur le site de la Com'com (https://www.cc-millaugrandscausses.fr/mon-quotidien/gestion-des-dechets-et-environnement/gestion-des-dechets/les-decheteries-intercommunales)